



*AS T ROISSY*  
*BP 34*  
*95700 ROISSY en France*

Coordonnées GPS : 49.007486, 2.497909  
Rue de la demi- lune 95700 Roissy en France

Lundi 16 Septembre 2019

Amies tireuses, amis tireurs

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE ROISSY est heureuse de vous annoncer qu'elle organise sa grande journée annuelle ARMES ANCIENNES- AMITIE-CHOUCROUTE.

# CONCOURS DE L'OIE

Cette manifestation aura lieu le dimanche **01 Décembre 2019** toute la journée.

Comme les années précédentes, **l'engagement inclus tous les frais de participation** à :

- un concours 50 mètres + un concours 25 mètres,
- le repas de midi,
- la tombola,
- le vin d'honneur.

Cette journée étant prévue sur invitation, **aucun engagement sur place le jour même ne sera accepté.**

En conséquence nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en annexe : le programme de la journée, le règlement, les conditions des concours et des bulletins d'engagement.

**Consécutivement à l'avancement de la construction du golf jouxtant le stand, la pratique du Ball trap est désormais impossible.**

---

## REGLEMENT

\*\*\*\*\*

### 1) ARMES ADMISES

Origines et Répliques confondues.

Les armes utilisant des étuis métalliques, même chargés à poudre noire ne sont pas autorisées.

### 2) CATEGORIES

#### 1°) 25 mètres

Pistolet ou revolver à percussion, à mèche, à silex ou rouet se chargeant à poudre noire par la bouche pour les pistolets et par l'avant du barillet pour les revolvers.

#### 2°) 50 mètres

Toute arme d'épaule ou de poing à percussion, à silex, à mèche ou à rouet se chargeant à poudre noire par la bouche du canon ou utilisant des cartouches combustibles (type SHARPS, CHASSEPOT).

#### 25 mètres

DISTANCE	:	25 Mètres
TIR	:	A bras franc
ARMES	:	Pistolet ou revolver
SERIES	:	10 ou 13 Balles selon cible
DUREE	:	30 Minutes
CLASSEMENT	:	10 ou 13 Balles comptées
CIBLES	:	à découvrir sur place le jour du concours...

*\* Prévoir une lunette pour contrôler les impacts. \**

#### 50 mètres

DISTANCE	:	50 mètres
TIR	:	<b>A GENOUX pour les armes d'épaule et DEBOUT à bras franc pour les armes de poing</b>
SERIE	:	10 ou 13 Balles selon cible
DUREE	:	30 Minutes
CLASSEMENT	:	10 ou 13 Balles comptées
CIBLES	:	à découvrir sur place le jour du concours...

*\* Prévoir une lunette pour contrôler les impacts. \**

**NB. Si vous préférez effectuer 2 tirs à 25m ou 2 tirs à 50m, merci de le préciser sur le bulletin d'inscription. Le nombre de pas de tir 50m étant limité à 9, les premiers inscrits seront prioritaires.**

#### ***DIVERS***

**Divers jeux ludiques vous seront également proposés : prévoir des charges en conséquence**

---

## **1 FRAIS D'ENGAGEMENTS**

Engagement à 35 € par tireur.

1 concours armes de poing à 25 mètres (CF règlement),  
1 concours armes d'épaule à 50 mètres (CF règlement),  
Le repas du midi,  
La tombola,  
Le vin d'honneur.

Pour les accompagnateurs le coût du repas est de 20 € par personne.

Pour ceux qui désirent effectuer seulement les tirs, l'inscription sera de 20 €.

Pour les enfants de moins de douze ans le repas est gratuit.

Et pour maintenir l'ambiance les PERSONNES COSTUMEES seront très appréciées.

## **2 RECOMPENSES**

Les 1er, 2eme et 3eme de chaque concours seront récompensés.

Une Oie, une Dinde, un Chapon, seront tirés au sort à partir des tickets tombola remis avec vos fiches planning à l'accueil.

## **3 INSCRIPTIONS**

L'organisation de cette journée s'effectuant sur plan de tir, les inscriptions et le versement des droits de participation devront nous parvenir avant le **15 novembre 2019 dernier délai.**

## **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE LE JOUR MEME**

(Que ce soit pour les tirs ou les repas)

## **4 REMISE DES PRIX**

Elle aura lieu au stand vers 17 h 00 suivie d'un vin d'honneur.

## **5 ENGAGEMENTS**

### **HORAIRES DU PLAN DE TIR**

Il n'y a pas d'horaires de séries : celles-ci débiteront à 9h15 et se succéderont dès qu'un nombre suffisant de tireurs sera prêt (20 tireurs maxi au 25m et 9 tireurs maxi au 50m).

Toutefois nous demandons aux tireurs de la région d'être présents dès 08 h 45.

Dès leur arrivée les tireurs sont invités à se présenter à l'accueil pour retirer leurs fiches de tir et les tickets repas qui leur sont destinés.

---

Les tickets repas des accompagnateurs seront au nom du tireur.

**Afin d'éviter tout malentendu, nous vous remercions de n'employer que les bulletins d'engagement ci - joint (vous pouvez faire des photocopies).**

**Ils sont à retourner complétés avec le règlement des engagements à :**

**Concours de l'Oie  
A S T ROISSY  
Les Fonds de Changy  
BP 34  
95700 ROISSY en France**

**(☎ : 01 34 29 06 46 ( le Samedi après midi )  
e-mail : [poudreux@gmail.com](mailto:poudreux@gmail.com)**

**Date limite de réception des engagements : 15 Novembre 2019 y compris par mail car il nous faut commander le nombre de repas.**

**ATTENTION : Les chèques doivent être impérativement libellés à l'ordre de l 'A.S.T. ROISSY.**

**Merci à tous.**

---

**BULLETIN D'ENGAGEMENT (Merci d'écrire lisiblement)**

**Concours de l'Oie 2019**

***\*Veuillez indiquer votre préférence :***

**1x25m + 1x50m :**

**Ou 2x25m :**

**Ou 2x50m :**

**CLUB OU ASSOCIATION :**

**Nom Prénom :**

**N° Licence :**

**Adresse du tireur :**

**N° de téléphone :**

**E-mail :**

**Accompagnant :**

**Enfant de moins de douze ans :**

**Engagement 35 € :**

**Nombre de repas accompagnant :                    x 20€ :**

**Montant total du règlement joint :                    €**

**Ci - joint mon règlement à l'ordre de l'A S T ROISSY.**